



# Présentation des randonnées

## I. Les itinéraires randonnées

**Au choix :** Plusieurs itinéraires différents

Se reporter aux cartes disponibles en ligne

### SECTEUR VEZERE AVAL

<b>Itinéraires proposés</b>	<b>Descriptif</b>	<b>Distance / durée approximative</b>	<b>Difficulté / Public</b>
<b>Parcours :</b>  <u>Vigeois - Uzerche</u>  Accueil : 9h30 /10h  <b>Parcours rouge et blanc ou USEP</b>	<p align="center"><b>Départ Vigeois</b></p> <p>Les trois parcours proposés longent la rivière Vézère et convergent vers la ville d'Uzerche.</p> <p>La grande randonnée emprunte le GR 46. Elle se déroule dans un environnement ombragé sur un véritable sentier pédestre. L'intérêt principal est lié à la découverte de l'écosystème aquatique. Des éléments intéressants jalonnent l'itinéraire et peuvent être valorisés par les enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il s'agit du site du Gour Noir et la micro centrale, au même endroit, le viaduc ferroviaire (ligne Paris – Toulouse).</li> <li>- Aux abords d'Uzerche, la station d'épuration communale et avant de remonter dans la vieille ville, l'ancien lavoir.</li> </ul> <p>Deux autres parcours empruntant la dernière moitié de l'itinéraire sont prévus :</p>	<p align="center">11 km 3 h</p> <p><i>Lieu de ravitaillement pour le grand parcours :</i></p> <p align="center">- Anglard.</p>	Cycle 3
<u>GOUR NOIR</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'un partant du Gour Noir pour les élèves de cycle 2.</li> </ul>	5 km 1 h 30	Cycle 2
<u>Peyssoulier</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'autre empruntant le GR 46 pour atteindre Uzerche par la rive droite de la Vézère pour les cycles 1.</li> </ul>	3,5 km 1 h 30	Cycle 1

## SECTEUR VEZERE AMONT

<b>Itinéraires proposés</b>	<b>Descriptif</b>	<b>Distance / durée approximative</b>	<b>Difficulté / Public</b>
<p><b>Parcours Saint Jal - Uzerche</b></p> <p>Accueil de 9h30 / 10h15 Parcours balisé Vert</p>	<p><b>Départ camping de SAINT JAL</b></p> <p>Ce circuit emprunte l'ancienne voie du POC (voie de chemin de fer désaffectée).</p> <p>Le parcours est facile, sans dénivelé marqué. <i>A noter : à partir d'Espartignac / les carderies, vous avez la possibilité d'aller à Uzerche en longeant soit la rive droite, soit la rive gauche.</i></p>	<p>A noté 8 kms 2h45</p> <p><i>Lieu de pique-nique possible dans le village d'Espartignac.</i></p>	<p>du CE1  au CM2</p>
<p><b>Parcours Espartignac</b></p> <p>Rendez vous jusqu'à 10h15 Parcours balisé Bleu</p>	<p><b>Départ sur la place devant l'Eglise d'Espartignac</b></p> <p>Ce circuit vous amène par un sentier abrupt (en trajet aller-retour) à un ancien poste de guet sur la Vézère, interprété par erreur comme un Dolmen. Pour le retour, un petit détour permet de rejoindre le circuit ci dessus afin de finir d'arriver à Uzerche.</p>	<p>6 kms 2 h 30</p>	<p>CE / CM</p>
<p><b>Parcours « Sur les pas de Simone de Beauvoir »</b></p> <p>Accueil de 10h à 15h</p>	<p><b>Départ Petite gare Uzerche</b></p> <p>Ce circuit en boucle propose une balade en bord de Vézère. Il suit l'ancienne voie de chemin de fer du POC, aujourd'hui GR 46 jusqu'aux aux bâtiments des anciennes carderies puis traverse la Vézère à sa confluence avec le ruisseau d'Espartignac pour revenir par l'autre rive.</p>	<p>5 kms 2 h</p> <p><i>Lieu de pique-nique possible :</i>  <i>- Place petite gare</i></p>	<p>C1 / C2</p>

## RANDONNEES UZERCHE

<p><b>Parcours Centre historique d'UZERCHE</b></p> <p>Accueil de 10h à 15h</p>	<p><b>Départ Petite gare Uzerche</b></p> <p>Visite du centre historique en utilisant un guide réalisé par les élèves du CE 2 et du CM1 de l'école d'UZERCHE.</p>	<p>2 kms 1 h30</p>	<p>C2/C3</p>
<p><b>Parcours Photos Uzerche</b></p> <p>Accueil de 10h à 15h</p>	<p><b>Départ Petite gare Uzerche</b></p> <p>Parcours photo, dans le centre historique d'UZERCHE</p> <p><i>A noter :</i> Ce parcours photo a été réalisé par les élèves de l'école d'Uzerche.</p>	<p>1,5 kms 1 h 30</p>	<p>C1 / C2</p>

## AUTRE RANDONNEE

<b>« La randonnée de la forêt » à <u>CONDAT sur Ganaveix</u></b> Accueil <b>de 9h30 / 10h15</b> <b>Parcours balisé</b> <b>marquage FFRP</b> <b>jaune</b>	<b>Départ « La Bessade »</b>  Ce circuit emprunte l'ancienne voie du POC (voie de chemin de fer désaffectée).  Le parcours est de difficulté moyenne, avec un dénivelé positif de 322 m. La topo fiche est disponible sur le site de l'USEP.	9,5kms 3h  <i>Lieu de pique-nique conseillé : Uzerche</i>	C3
---	---	--	----

### **Les cartes :**

Les cartes des parcours, des lieux d'accueil et des lieux de stationnement des cars sont disponibles sur le site [www.usep19.fr/](http://www.usep19.fr/)

**Les rendez-vous :** Attention, bien respecter les horaires d'accueil (*se reporter au tableau*).

### **Les pique-niques :**

- soit les enfants portent leur « pique-nique » dans leur sac à dos
- soit les pique-niques des enfants sont regroupés dans un sac poubelle marqué au nom de l'école et sont laissés dans les cars qui vont se garer sur le site de « **La petite gare** » (Aire camping car) à UZERCHE.

Les lieux de pique-niques : *Voir le tableau*

### **L'encadrement :**

L'encadrement mis en place par l'USEP :

- 1 responsable de parcours, positionné au départ des boucles qui accueille et gère les départs des classes en randonnée
- quelques personnes chargées de l'intendance.

L'encadrement des classes

Les classes doivent se faire accompagner d'adultes volontaires qui seront agréés. **La démarche d'agrément est effectuée au sein de l'école (voir chapitre suivant).**

## **II. La préparation en classe**

Pour mettre en place vos séances, vous pouvez utiliser le document pédagogique « marche » réalisé par l'équipe EPS. *(Téléchargeable sur le site pédagogique de l'IA)*

Il a été conçu pour être concis, réaliste, tout en comportant l'essentiel. Basé sur une petite unité d'apprentissage, il repose sur 2 / 3 sorties.

A minima, il faut :

- s'assurer que les enfants sont capables de réaliser la distance prévue
- répartir sa classe en 2 ou 3 groupes d'allure.

## **III. La fin de la journée**

Chaque classe se compose le programme qui lui convient en fonction de nos propositions

Le goûter sera disponible à partir de 13h.

Les derniers cars doivent partir vers 16h30.

Lieu de départ : site de « **La petite gare** »

## **IV. Agréments randonnées pédestres**

La mise en place des sorties randonnées pédestres nécessite la présence d'accompagnateurs agréés.

La démarche d'**agrément** est effectuée **au sein de l'école**. Rappel de la procédure demandée :

- Réunion d'information organisée par l'enseignant auprès des accompagnateurs bénévoles (intervenants).
- Signature du dossier par les intervenants.
- Envoi à l'IEN qui accorde l'agrément.
- Retour et autorisation du directeur.